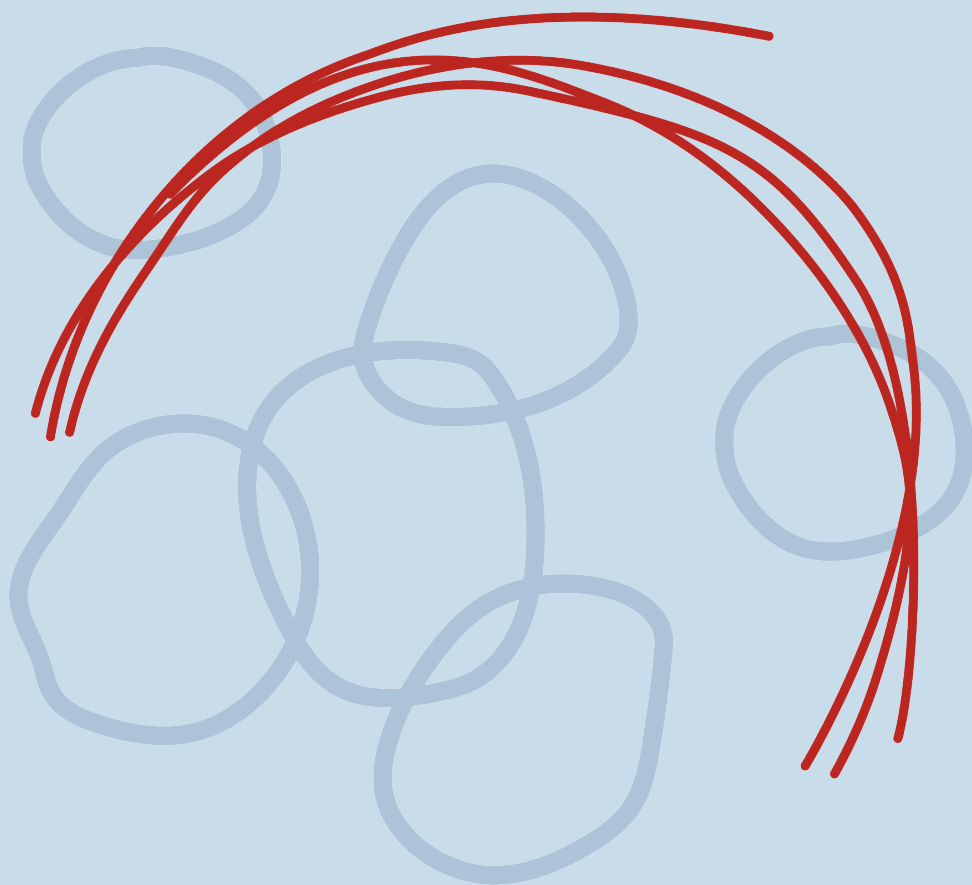


Initiative pour la durabilité (« Initiative contre une Suisse à 10 millions »)

Argumentaire contre l'initiative pour la durabilité – version courte



Que veut l'initiative ?

L'initiative « contre une Suisse à 10 millions » vise à limiter la population résidente permanente de la Suisse à un maximum de 10 millions de personnes. À partir de 9,5 millions d'habitant·e·s, le Conseil fédéral devra limiter l'immigration. Concrètement, cela signifie qu'à partir de 2029 ou 2030, le regroupement familial sera restreint et que les personnes admises à titre provisoire ne pourront plus obtenir de droit de séjour. Ces mesures n'étant pas suffisantes, le Conseil fédéral devra résilier la libre circulation des personnes avec l'UE à partir de 2031 environ. La libre circulation des personnes étant un pilier non négociable de l'UE et des accords bilatéraux, ceux-ci risquent fort d'être supprimés. Les conséquences pour la protection des salaires, la prospérité, les emplois, la sécurité, les soins médicaux et infirmiers et les droits des collègues étrangers sont graves.

L'initiative s'attaque à la protection des salaires

L'initiative entraînera un changement de système en matière d'immigration. La libre circulation des personnes avec une forte protection salariale sera supprimée. L'UDC affirme très clairement qu'elle ne veut plus de protection salariale. Avec la limitation de l'immigration dans la population résidente permanente, ce sont surtout les frontaliers, les travailleurs détachés et les résidents de courte durée étrangers qui seront employés à l'avenir. Ils ne sont pas concernés par l'initiative. Comme ils sont en position de faiblesse vis-à-vis des employeurs, la pression sur les salaires va fortement augmenter. Aujourd'hui, les conventions collectives de travail, les lois, les contrôles et les amendes garantissent que les employeurs versent le même salaire pour un travail égal au même endroit. L'UDC s'attaque à ce système avec son initiative. Elle veut que les patrons aient les mains libres.

L'initiative menace les emplois et la prospérité de la Suisse

La Suisse régit ses relations avec l'UE par le biais d'accords bilatéraux. Ceux-ci sont très importants pour la prospérité, l'emploi et la sécurité. Si la libre circulation des personnes est supprimée, les accords bilatéraux disparaîtront et les relations avec l'Europe deviendront incertaines. Cela serait dangereux dans la situation politique mondiale actuelle, avec les droits de douane américains, la guerre en Ukraine et l'ascension rapide de la Chine. Sans les accords bilatéraux, les entreprises suisses ne pourraient vendre bon nombre de leurs produits et services sur le marché européen que dans des conditions difficiles. L'Europe est de loin le principal partenaire commercial de la Suisse, bien plus important que l'Asie ou l'Amérique du Nord. À elle seule, l'Allemagne représente autant d'échanges commerciaux pour la Suisse que tous les pays asiatiques réunis.

Sans immigration, la population suisse vieillit rapidement

La population suisse vieillit fortement. Il y a plusieurs raisons à cela : d'une part, la génération des baby-boomers arrive à l'âge de la retraite. D'autre part, les taux de natalité ont baissé. Une grande partie des personnes immigrées sont en âge de travailler, ce qui permet d'atténuer le vieillissement de la société. C'est la seule façon de maintenir la population active à un niveau relativement stable, alors que le groupe des retraité·e·s s'agrandit. Sans immigration en Suisse, la population active diminuerait d'environ 800 000 personnes au cours des 20 prochaines années, tandis que le nombre de retraité·e·s augmenterait d'environ 856 000 personnes. Il en résulterait une pénurie de main-d'œuvre, ce qui aurait également de graves conséquences pour

l'AVS. Les immigré·e·s versent globalement plus de cotisations à l'AVS qu'ils ne perçoivent de prestations, et cela restera le cas à l'avenir. Une limitation rigide de la population pèserait sur les finances de l'AVS.

Une limitation de l'immigration met gravement en péril les soins infirmiers

L'immigration est essentielle pour couvrir les besoins en main-d'œuvre en Suisse, en particulier dans le secteur de la santé. Aujourd'hui déjà, une grande partie du personnel soignant vient de l'étranger, notamment en Suisse romande et au Tessin. En raison de l'évolution démographique, les besoins en personnel soignant continueront d'augmenter fortement à l'avenir. Malgré l'augmentation du nombre de places de formation, les prévisions indiquent qu'il manquera des dizaines de milliers de professionnels de la santé d'ici 2030. L'acceptation de l'initiative de l'UDC aggraverait la pénurie de personnel soignant et mettrait en péril les soins de santé de la population, en particulier dans le domaine des soins de longue durée (EMS, soins à domicile).

Les collègues étranger·ère·s méritent des droits – plus jamais de statut de saisonnier

Jusqu'à l'introduction de la libre circulation des personnes, les travailleurs et travailleuses étranger·ère·s avaient des droits très limités en Suisse. Avec le « statut de saisonnier », les travailleurs et travailleuses étranger·ère·s n'étaient autorisés à travailler en Suisse que de manière temporaire. Ils et elles n'avaient pas le droit de changer de lieu de résidence ni de lieu de travail pendant cette période. De plus, le regroupement familial a longtemps été interdit. De nombreuses familles ont donc été séparées et des milliers d'enfants ont dû vivre cachés, parfois pendant des années. Les employeurs avaient un pouvoir considérable et pouvaient dicter les salaires et les conditions de travail selon leurs intérêts. La couverture sociale faisait souvent défaut. Ce système a laissé des traces profondes. L'initiative menace de rétablir un système à deux vitesses, avec moins de droits et moins de protection pour les travailleurs et travailleuses étranger·ère·s. Il faut absolument empêcher cela.

Le droit d'asile ne représente qu'une petite partie de l'immigration

Les personnes qui demandent l'asile en Suisse ne représentent qu'une petite partie de la croissance démographique du pays. Près de neuf fois plus de personnes immigreront chaque année de l'UE, de Norvège, d'Islande et du Liechtenstein pour travailler et payer des impôts. Une réduction de l'immigration toucherait donc avant tout la main-d'œuvre dont le pays a urgemment besoin. C'est ce que montre l'exemple de la Grande-Bretagne après le Brexit : au lieu d'une diminution de la migration, l'immigration s'est simplement déplacée de l'UE vers des pays tiers (par exemple l'Inde, le Pakistan, le Nigeria ou la Chine) en raison de la forte demande de main-d'œuvre.

En bref

L'initiative constitue une attaque directe contre la protection des salaires, car elle supprime les contrôles et favorise le dumping salarial. Au lieu de relations de travail stables avec des personnes qui vivent ici, paient des impôts et font partie de la société, elle menace de créer un marché du travail avec plus d'emplois temporaires, plus d'insécurité et une pression salariale plus forte pour toutes et tous. En même temps, elle aggrave la pénurie de personnel dans des secteurs tels que les soins infirmiers. L'initiative ne résout aucun problème, mais en crée de nouveaux, au détriment des travailleuses et travailleurs. C'est pourquoi nous disons NON à l'initiative le 14 juin.